

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

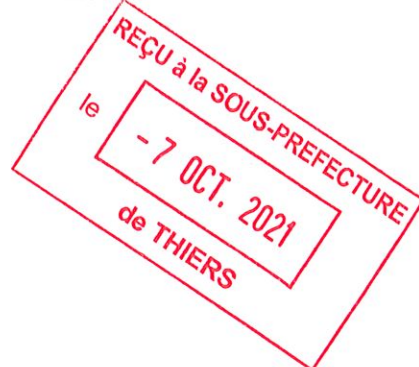
-oo0oo-

L'an Deux Mille Vingt Un le 05 octobre à Dix-Huit Heures,
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni
en session ordinaire, salle des Fêtes à Orléat
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.

SIAEP DORE -ALLIER

Place de la Mairie
63190 LEZOUX
Tel : 04 73 73 11 51
siaepdoreallier@orange.fr

Date de convocation : 09/09/2021



Nombres de Membres :
en exercice : 16
présents : 12
votants : 14


PRESENTS : MMES GONINET L., GRENIER M.C,
MMS BARGOIN J, BLANCHOZ P, BRIVARY J.F,
MMS DUROHANY D, DURUPT S., GARMIS F.,
MMS MAURIN D, MAZELIER V, ORCIERE T., ROUVIDANT J.L.

ABSENTS : MMS DERBIAS J.L, GIRARD J.B,

POUVOIRS : MME TARTRY-LAVEST A. à M. GARMIS F.
M. MECKER A. à M. DURUPT S.

OBJET : Travaux renouvellement Programme 2022 :

Chez Mozat -Commune de Crevant-Laveine
Chez Fauroux- Commune de Lezoux
Le Bourg-Commune de Bulhon



Monsieur le Président présente au Comité le dossier de projet relatif aux travaux cités en objet, dressé par la Société SCOP SOMIVAL Ingénierie à laquelle a été confiée l'étude des dispositions relatives à ces travaux.

Suivant le mémoire explicatif et estimatif dont il donne lecture au Comité, ce programme permet de réaliser des travaux de renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable au lieu-dit Chez Mozat à Crevant-Laveine, au lieu-dit Chez Fauroux à Lezoux et au lieu-dit le Bourg à Bulhon.

Certifié exécutoire,
Reçue en sous préfecture le :
Publié le :



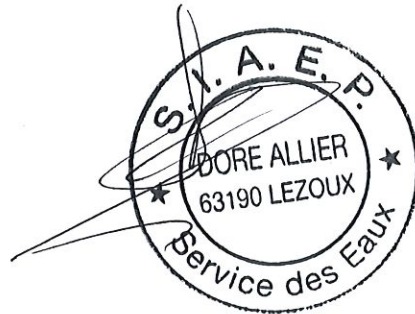
1308 1308 1308 .../...

Le Comité Syndical après l'exposé de Monsieur le Président, l'examen du dossier présenté et en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ d'approuver le dossier Projet relatif aux travaux précités, dressé par la Société SCOP SOMIVAL Ingénierie dont le montant du programme s'élève à 388 000€ HT dont 351 000€ HT de travaux
- ✓ que ces travaux seront passés suivant la formule "procédure adaptée" selon l'article 2123-1 1° du Code de la commande publique,
- ✓ de donner tout pouvoir à Monsieur le Président à entreprendre toutes démarches utiles à une exécution rapide des travaux.

Pour extrait conforme.
Le Président,

Vincent MAZELIER



Le Président,

Vincent MAZELIER

Certifié exécutoire,
Reçue en sous préfecture le :

Publié le :

07 OCT. 2021

07 OCT. 2021

.../...